

Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **Jeudi 18 avril 2024 à 20 heures 00**, à la Cafétaria du Centre sportif de Florenville

**CONVOCAATION du
CONSEIL COMMUNAL**

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Promotion par S.M. le Roi au titre de Lauréat du Travail à Madame Stéphanie GERARD et Monsieur David HARDY - remise des brevets
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 28 mars 2024
3. Assemblée générale ordinaire iMio du 28 mai 2024 - Décisions
4. Modification du Règlement d'Ordre Intérieur des plaines communales et des documents d'inscriptions-Approbation
5. Renouvellement contrat de bail BTP (LX6053B) - Pylône Rue du Bouillon N83 - Approbation
6. Octroi subside exceptionnel- Organisation des 50 ans du Basket Club de Florenville le 13.04.2024
7. Acquisition de biens à Florenville - Décisions
8. Aménagement de la phase III B de Florenville - Approbation des devis ORES
9. Règlement complémentaire de la circulation routière - rue de Renemenveaux - Adoption
10. Charte paysagère du Parc naturel de Gaume - Approbation
11. Adaptation Modification du Statut pécuniaire du Personnel communal - Allocation d'encadrement-Décisions
12. Fixation des conditions d'engagement d'un ouvrier forestier - CDI - Barème D

13. Fixation conditions de recrutement - Coordinateur.trice
POLLEC - CDI - Barème A1
14. Fixation conditions de recrutement - Coordinateur.trice
POLLEC - CDI - Barème D6
15. Fixation conditions de recrutement - Coordinateur.trice des
Marchés publics et projets portés par la Ville de Florenville
- CDI APE - Barème D6

Communication(s)

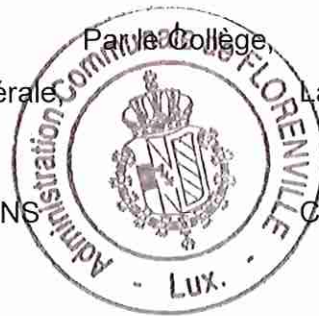
16. Communication décision de tutelle - Conditions
d'engagement Responsable de projet accueil extrascolaire
et coordination des plaines

HUIS CLOS


17. Demande d'admission à la pension d'un ouvrier entretien
des bâtiments publics
18. Demande d'admission à la pension anticipée d'un ouvrier
forestier

La Directrice Générale,


Réjane STRUELENS



La Bourgmestre,


Caroline GODFRIN